

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE DE PARTENARIAT RELATIVE À LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS, DES ACTIVITÉS ET DES PRODUITS DU GROUPE LA POSTE**

Laon, le lundi 26 février 2024

**Lundi 26 février 2024, Damien Tournemire, sous-préfet, directeur de cabinet ; Georges de Wazière, délégué régional Hauts-de-France du Groupe La Poste ; la commissaire divisionnaire Stéphanie Bella, directrice départementale de la police nationale, le colonel Stéphane Arousseau, commandant le groupement de gendarmerie départementale et le colonel hors classe Fabien Didier, directeur départemental des services d'incendie et de secours ont signé une convention partenariale relative à la sécurité des personnels, des activités et des produits du Groupe La Poste.**

Cette convention territoriale, déclinaison de la convention nationale signée fin février 2023 par le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et le Groupe La Poste, concrétise la volonté commune de faciliter la collaboration entre les forces de l'ordre et La Poste afin de lutter contre les incivilités dans les agences et bureaux de poste mais aussi pour protéger l'ensemble des collaborateurs dans le cadre de leur mission quotidienne (guichets, tournées, etc.).

Cette convention a pour objectif :

- de mettre en place une politique de sûreté et de sécurité en assurant la protection des infrastructures avec la vidéoprotection et la présence d'agents de sécurité dans les sites sensibles recevant du public mais aussi de protéger le groupe contre les cyberattaques dont il pourrait être l'objet (données privées des clients) ;
- de renforcer la présence des forces de sécurité intérieure pour protéger les personnels du Groupe La Poste ainsi que les clients, chaque fois que des circonstances particulières le nécessitent ;
- de former les agents postaux sur la prévention des incivilités et des agressions et de faciliter leur dépôt de plaintes des agents du Groupe La Poste dans les commissariats de police et brigades de gendarmerie ;
- d'identifier les interlocuteurs au sein des différents services afin d'échanger facilement des documents pédagogiques et techniques, présenter les activités du Groupe La Poste et organiser des exercices conjoints avec des unités d'intervention sur des sites postaux.

**Pôle départemental de la communication interministérielle**

Tél. : 03 23 21 82 15 - 06 07 98 05 83 - 06 85 47 34 69

Mél.: [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)

Les jours et heures d'accueil sont consultables sur le site internet

des services de l'État dans l'Aisne : [www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr).

2, rue Paul Doumer - CS 20656

02010 LAON Cedex